



## Scrl La Maison des Hommes

Société de Logement de Service Public

Grand Place 7 – 4400 Flémalle

Tél. 04/275.65.15 Fax 04/275.72.52

[www.maisondeshommes.be](http://www.maisondeshommes.be)

### Les émoluments et les jetons de présence

Les émoluments du Président, du Vice-Président, le montant du jeton de présence et la rémunération du Directeur-gérant (article 161§2 du Code wallon du logement)

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2007 relatif au montant maximal et aux conditions d'attribution des jetons de présence des membres des organes de gestion et des émoluments du président et du vice-président ;

Conformément à la circulaire SWL 2007/32 ;

Le conseil d'administration, lors des séances du 21 septembre 2007 (9<sup>ème</sup> – 2) et du 31 octobre 2007 (4<sup>ème</sup> objet), a décidé :

- de maintenir le montant du jeton de présence aux membres du conseil d'administration à 138,85 € soit inférieur au plafond imposé (175,03 €) ;
- d'allouer des émoluments à un seul vice-président ;

L'assemblée générale ordinaire, lors de sa séance du 19 juin 2017 (8<sup>ème</sup> objet), a décidé :

- de ramener les émoluments bruts annuels du président de 23.431,05 € à 17.572,47 € ;
- de ramener les émoluments bruts annuels du vice-président de 11.715,52 € à 8.786,23 €.

En outre, le conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 4 février 2008 (5<sup>ème</sup> – 2) d'allouer un jeton de présence, d'une valeur équivalente à celui d'un administrateur, aux membres du comité d'attribution.

### Evolution des émoluments du Président et d'un Vice-président

Date index	Montant de base	Index	Montant brut Président	Montant brut Vice-Président
1/11/2006	14.967	1,4002	20.957,18	10.478,59
1/10/2007	14.282	1,4002	19.997,65	9.998,83
1/02/2008	14.282	1,4282	20.398,00	10.199,00
1/06/2008	14.282	1,4568	20.806,01	10.403,01
1/10/2008	14.282	1,4859	21.221,62	10.610,81
1/10/2010	14.282	1,5157	21.647,23	10.823,61
1/06/2011	14.282	1,546	22.079,97	11.039,88
1/03/2012	14.282	1,5769	22.521,29	11.260,68
1/01/2013	14.282	1,6084	22.971,17	11.485,56
1/01/2014	14.282	1,6084	22.971,17	11.485,56
1/01/2015	14.282	1,6084	22.971,17	11.485,56
1/07/2016	14.282	1,6406	23.431,04	11.715,72
1/07/2017	10.711	1,6734	17.923,78	8.961,89



## Scrl La Maison des Hommes

Société de Logement de Service Public

Grand Place 7 – 4400 Flémalle

Tél. 04/275.65.15 Fax 04/275.72.52

[www.maisondeshommes.be](http://www.maisondeshommes.be)

### Evolution du montant du jeton de présence

Date index	Montant de base	Index	Montant brut
1/11/2006	99,16	1,4002	138,85
1/02/2008	99,16	1,4282	141,63
1/06/2008	99,16	1,4568	144,45
1/10/2008	99,16	1,4859	147,34
1/10/2010	99,16	1,5157	150,29
1/06/2011	99,16	1,5460	153,30
1/03/2012	99,16	1,5769	156,36
1/01/2013	99,16	1,6084	159,48
1/01/2014	99,16	1,6084	159,48
1/01/2015	99,16	1,6084	159,48
1/07/2016	99,16	1,6406	162,68
1/07/2017	99,16	1,0673	165,94

### Barème du Directeur-gérant

Le Directeur-gérant bénéficie du barème de receveur communal (référence barème de la commune de Flémalle), 22<sup>ème</sup> échelon au 31 décembre 2013. Suite à la décision du conseil d'administration du 2 décembre 2011 (1<sup>er</sup> objet), il bénéficie, comme les autres membres du personnel arrivés en fin de barème, d'une progression supplémentaire sur dix ans (+628,65 € brut/annuel).